

REGLEMENT

GENERALITES :

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 32 premières triplettes inscrites. Il se jouera Handicap.

La réglementation fédérale en vigueur s'appliquera

HANDICAP :

Il sera fait référence au dernier listing paru , à la date de la compétition.

Le handicap (70% de la différence à 220) est calculé individuellement

Il est limité à 70

La réglementation fédérale en vigueur sera appliquée

TRIPLETTES :

Chaque triplette effectuera 2 séries de 3 lignes, avec décalage de 7 pistes après la 1^{ère} série.

Le classement sera établi sur l'ensemble des 12 lignes effectuées par les 3 joueurs Hdp inclus (12 x 3 = 36 lignes)

DOUBLETTES :

POULE A : les 16 doublettes classées de 1 à 16, composées des 2 plus petits scores Hdp inclus de chacune des triplettes effectueront 6 lignes avec décalage de 7 pistes vers la droite après la 1^{ère} série.

POULE B : idem pour les doublettes classées de 17 à 32.

Le classement sera établi sur les 12 lignes effectuées par les doublettes

INDIVIDUELS :

Les 32 joueurs ayant réalisé le meilleur score sur les 6 lignes de la triplette effectueront 6 parties supplémentaires en 2 séries consécutives de 3 lignes avec décalage 7 pistes sur la droite après la 1^{ère} série.

Classement sur les 6 lignes Hdp inclus

ALL EVENT:

Meilleur individuel les 12 lignes scratch

Aucune permutation ne sera admise entre les doublettes et les individuels.

HORAIRES

TRIPLETTES :

Samedi 10 H 00 : Poule A – 16 équipes

Reconditionnement

Samedi 14 H 00 : Poule B – 16 équipes

DOUBLETTES :

Dimanche 9 H 00 Poule B : doublettes classées de 17 à 32

Reconditionnement

Dimanche 12 H 30 Poule A : doublettes classées de 1 à 16

INDIVIDUELS :

Dimanche 15 H 00 : les 32 joueurs n'ayant pas participé aux doublettes

REMISE DES PRIX : Vers 17 H 30

INSCRIPTIONS :

Nicole PUJOL

60 rue des Aires 34160 – SUSSARGUES

Tél. 04-67-86-67-90 – GSM 06-10-35-51-85

E-mail : bco.montpellier@club-internet.fr

ENGAGEMENTS :

56 € par joueur (168 € par triplette)

Seuls seront pris en compte, les engagements confirmés par chèque et parvenus à l'organisateur au moins 1 mois avant la date de début de la compétition.

DETAIL DES INDEMNITES : 2 200 euros

Pos	TRIPLETTES	DOUBLETTES	INDIVIDUELS	ALL EVENT
1	390	260	130	H - 20
2	330	220	110	D - 20
3	210	140	70	
4	150	100	50	
	1 080	720	360	40

BUDGET PREVISIONNEL : Base 32 triplètes

Engagements : 56 € x 96	5 376.00	
Sponsor bowling	624.00	
Indemnités de déplacement		2 200.00
Frais de parties : 3.00 x 1152		3 456.00
Homologation : 0.10 x 1152		115.20
Arbitrage		84.00
Frais d'organisation		144.80
TOTAUX	6 000.00	6 000.00

Hôtels à Proximité :

HOTEL CAMPANILE
+33 (04) 67 64 85 85

HOTEL IBIS Centre
+33 (04) 67 64 060 64

HOTEL IBIS SUD
+33 (04) 67 34 14 00

ETAP HOTEL
+33 (08) 92 68 09 04



662 avenue de la Pompignane

34000 – MONTPELLIER

Tél. 04-67-65-80-08

www.bowlingdemontpellier.fr



3-2-1 handicap

2 et 3 octobre 2010



Inscriptions

Nicole PUJOL

Tél. 04-67-86-67-90

GSM. 06-10-35-51-85

E-mail : bco.montpellier@club-internet.fr